

INNERGEX ÉNERGIE RENOUVELABLE INC. (TSX: INE)

LE CERCLE FINANCE DU QUÉBEC
26 FÉVRIER 2015



INNERGEX

Mesures non conformes aux IFRS

Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Les références au « BAIIA ajusté » visent les produits moins les charges d'exploitation, les frais généraux et administratifs et les charges liées aux projets potentiels. Les références aux « Flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des Flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus les entrées de trésorerie perçues par Harrison Hydro L.P. pour des services de transmission devant être fournis à d'autres installations détenues par la Société tout au long de leur CAÉ, plus ou moins d'autres éléments qui se sont pas représentatifs de la capacité de génération de trésorerie à long terme de la Société, tels que les coûts de transaction liés à des acquisitions (qui sont financés au moment de l'acquisition) et les pertes ou gains réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets. Les références au « Ratio de distribution » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les Flux de trésorerie disponibles. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté ne doit pas être considéré comme un substitut au bénéfice net et que les Flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déterminés conformément aux IFRS. Innergex est d'avis que cet indicateur est important, car il offre à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance.

Information prospective

Ce document contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »), laquelle se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « prévu », « estimé », « planifié », ou « intention » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Elle exprime les projections ou attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent document. Elle comprend de l'**information financière prospective**, telle que le BAIIA ajusté prévu, ainsi que les coûts de projet estimés et le financement de projet prévu, afin d'informer les lecteurs de l'impact financier de la mise en service des projets en développement actuels. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

Les risques importants et les incertitudes importantes pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective, d'autre part, sont expliqués dans la *Notice annuelle* de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état des marchés de capitaux; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; l'incertitude quant au développement de nouvelles installations; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; et la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler des contrats existants.

L'information prospective dans ce document est basée sur certaines **principales hypothèses** formulées par la Société. Le tableau ci-dessous présente les informations prospectives contenues dans ce document, les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principaux risques et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, les lecteurs de ce document sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe pas de garantie qu'elle s'avère correcte. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

Principales hypothèses

BAIIA ajusté prévu

Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme (PMLT) d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation, fondée sur plusieurs facteurs qui incluent, sans s'y limiter, les débits observés historiquement sur le cours d'eau, les régimes de vent ou l'ensoleillement historiques, la technologie des turbines ou des panneaux solaires, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée. Ensuite, la Société détermine les produits annuels prévus pour chaque installation en multipliant sa PMLT par un prix de l'électricité stipulé dans le contrat d'achat d'électricité conclu avec une société de services publics ou autre contrepartie solvable. Ces contrats définissent un prix de base et, dans certains cas, un ajustement du prix qui dépend du mois, du jour et de l'heure de livraison. Dans la plupart des cas, les contrats d'achat d'électricité prévoient également un rajustement annuel en fonction de l'inflation fondé sur une partie de l'Indice des prix à la consommation. Ensuite, la Société détermine le résultat opérationnel annuel en soustrayant des produits estimés les charges opérationnelles annuelles prévues, qui sont constituées principalement des salaires des opérateurs, des primes d'assurance, des charges liées à l'exploitation et à l'entretien, des impôts fonciers et des redevances; à l'exception des charges d'entretien, ces charges sont prévisibles et relativement fixes et varient essentiellement en fonction de l'inflation. Sur une base consolidée, la Société estime le BAIIA ajusté annuel en additionnant les résultats opérationnels prévus de toutes les installations en exploitation dont elle consolide les résultats*, desquels elle soustrait les frais généraux et d'administration prévus qui sont constitués principalement de salaires et de frais de bureau et de charges liées aux projets potentiels prévus, qui sont établies à partir du nombre de projets potentiels que la Société décide de développer et des ressources dont elle a besoin à cette fin. *Exclut Umbata Falls et Viger-Denonville comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Coûts de projets estimés, obtention des permis, début des travaux de construction, travaux à réaliser et mise en service des projets en développement ou des projets potentiels

La Société fait une estimation des coûts pour chaque projet en développement, fondée sur sa grande expérience en tant que promoteur, sur les coûts internes différentiels ayant un lien direct avec le projet, les coûts d'acquisition de sites et les coûts de financement, lesquels sont éventuellement ajustés pour tenir compte des prévisions de coûts fournies par l'entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et construction (« IAC ») retenu pour le projet.

La Société fournit des indications sur les calendriers de réalisation et les progrès de la construction de ses projets en développement et des indications à propos de ses projets potentiels, compte tenu de sa grande expérience en tant que promoteur.

Financement de projet prévu

La Société fournit des indications au sujet de son intention d'obtenir du financement de projet sans recours pour ses projets en développement, fondées sur la PMLT prévue et les coûts estimés pour chaque projet, la durée restante du contrat d'achat d'électricité, un ratio de levier financier d'environ 75 %-85 %, et compte tenu de la grande expérience de la Société en financement de projet et de sa connaissance du marché des capitaux.

Intention de soumettre des projets aux termes d'appels d'offres

La Société fournit des indications au sujet de son intention de soumettre des projets aux termes d'appels d'offres, compte tenu de l'état de préparation de certains de ses projets potentiels et de leur compatibilité avec les modalités de ces appels d'offres.

Intention de s'implanter dans des marchés-cibles à l'échelle internationale

Compte tenu de son plan stratégique, la Société fournit des indications au sujet de son intention d'établir une présence dans des marchés cibles à l'échelle internationale au cours des prochaines années.

Principaux risques et principales incertitudes

Évaluation inadéquate des ressources hydrauliques, éoliennes et solaires et de la production d'énergie connexe
Variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires
Défaillance du matériel ou activités d'exploitation et d'entretien imprévues
Variations saisonnières imprévues de la production et des livraisons d'électricité
Variabilité de la performance des installations et pénalités qui s'y rattachent
Variations des frais liés aux permis d'utilisation de l'eau et aux droits de propriété foncière
Charges d'entretien imprévues
Taux d'inflation moins élevé que prévu

Exécution par les contreparties, par exemple les entrepreneurs IAC
Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets
Obtention des permis
Approvisionnement en matériel
Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement
Relations avec les parties prenantes
Risques réglementaires et politiques
Taux d'inflation plus élevé que prévu

Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement
Effet de levier financier et clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures

Risques réglementaires et politiques
Capacité de la Société de mettre en œuvre sa stratégie
Capacité de conclure de nouveaux contrats d'achat d'électricité

Risques réglementaires et politiques
Capacité de la Société de mettre en œuvre sa stratégie
Capacité de conclure de nouveaux contrats d'achat d'électricité
Fluctuations du taux de change



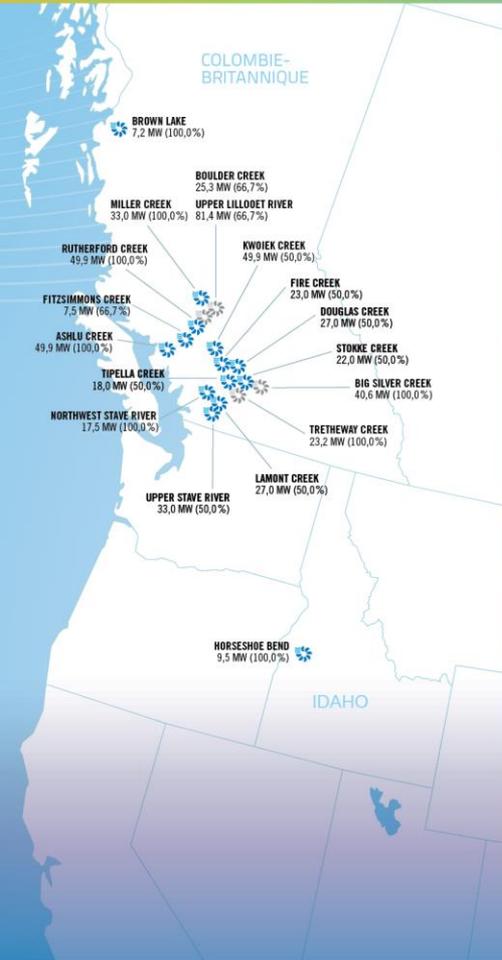
L'ATTRAIT D'UN INVESTISSEMENT EN ÉNERGIE RENOUVELABLE

- Un contexte favorable
- Un modèle d'affaires durable
- Un investissement de qualité

FAITS SAILLANTS À PROPOS D'INNERGEX

HISTORIQUE	FONDATION 1990	PAPE 2003	25 ^E ANNIVERSAIRE 2015	
SOURCES D'ÉNERGIE RENOUELABLE  HYDRO  ÉOLIEN  SOLAIRE	PUISSANCE INSTALLÉE 1 194 MW (687 MW - NETTE)	MARCHÉS QUÉBEC, ONTARIO ET COLOMBIE-BRITANNIQUE, CANADA IDAHO, É.-U.		
INSCRIPTION EN BOURSE TSX:INE SUR L'INDICE COMPOSÉ S&P/TSX	DIVIDENDE / RENDEMENT 0,62 \$ 5,1 %	COTE DE CRÉDIT CATÉGORIE INVESTISSEMENT BBB- (S&P)	CAPITALISATION BOURSIÈRE 1,2 milliard \$ VALEUR DE L'ENTREPRISE 3,0 milliards \$	
ACTIONS PRIVILÉGIÉES SÉRIE A 5 % INE.PR.A	ACTIONS PRIVILÉGIÉES SÉRIE C 5,75 % INE.PR.C	DÉBENTURES CONVERTIBLES 5,25 % INE.DB		

PRODUCTEUR CANADIEN D'ÉNERGIE RENOUVELABLE EXCLUSIVEMENT



33

EN EXPLOITATION

(NETS/BRUTS)

687 / 1194 MW

26 CENTRALES HYDRO (418/547 MW)

6 PARCS ÉOLIENS (236/614 MW)

1 PARC SOLAIRE (33/33 MW_{DC})

5

EN DÉVELOPPEMENT

(NETS/BRUTS)

208 / 319 MW

4 CENTRALES HYDRO (133/169 MW)

1 PARC ÉOLIEN (75/150 MW)

PLUS DE 2900 MW
DE PROJETS POTENTIELS



LÉGENDE

- Hydro
- Éolien
- Solaire

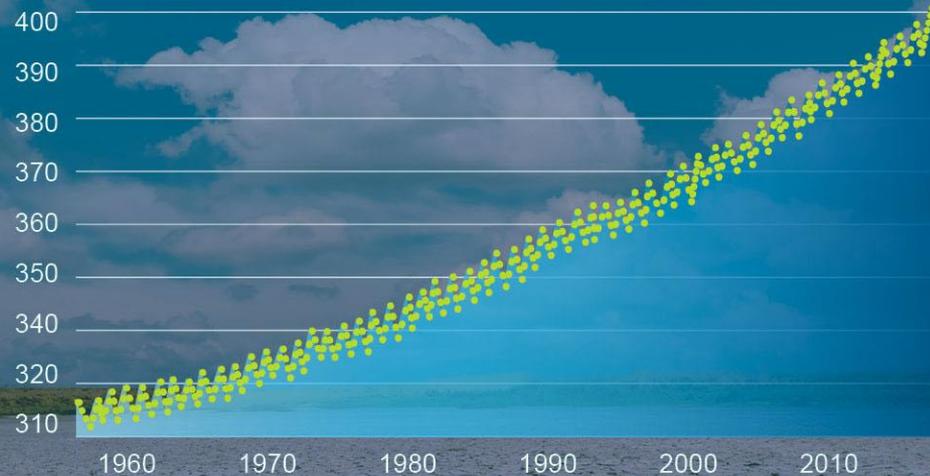
Les MW indiqués sont nets

UN CONTEXTE FAVORABLE



POURQUOI FAIRE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE?

CONCENTRATIONS DE CO₂ À L'OBSERVATOIRE MAUNA LOA



EN 2013, LES CONCENTRATIONS GLOBALES DE CO₂ DÉPASSENT LES 400 PPM POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS L'HISTOIRE

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
UNE RÉALITÉ CONFIRMÉE

L'ÉNERGIE RENOUVELABLE
UNE ALTERNATIVE AUX ÉNERGIES FOSSILES, PROPRE, CONCURRENTIELLE ET DURABLE

L'ENJEU
LA VOLONTÉ DES GOUVERNEMENTS DE PLANIFIER LEURS BESOINS ÉNERGÉTIQUES SUR LE LONG TERME ET DE S'ENGAGER À RÉDUIRE LES GES

LA DEMANDE AUGMENTE

- Le réchauffement climatique est une réalité
- La production d'électricité est la principale source de GES dans plusieurs pays
- Plusieurs pays ont adopté d'ambitieuses cibles de réduction des GES et doivent donc modifier leur approvisionnement en électricité
- La diversification des sources d'approvisionnement fait partie d'une saine gestion
- La demande en électricité demeure forte dans les pays émergents

LA DEMANDE AUGMENTE

- À l'échelle mondiale, la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables est prévue croître de 45 % d'ici 2020, soit 5,4 % par année
- L'énergie renouvelable constituerait la principale source de nouvelle capacité de production d'électricité d'ici 2020
- Cela représente des investissements de l'ordre de 230 G\$US par année

LA DEMANDE AUGMENTE

- Les sources d'énergies renouvelables sont inépuisables et gratuites
- Elles ne produisent aucune émission de GES
- Le prix des énergies renouvelables est compétitif, grâce aux améliorations technologiques et aux économies d'échelle
- Des politiques et incitatifs favorisent le développement d'infrastructures par des producteurs privés

PRINCIPAUX ENJEUX

- Le besoin de politiques à long terme stables
 - Forte intensité de capitaux d'actifs d'infrastructure
 - Coûts des externalités (effets de la pollution)
- Le besoin de renforcer les réseaux de transport d'électricité et de les adapter aux sources d'énergies intermittentes
- Le besoin de maintenir des sociétés de services publics solides et en santé

L'ÉNERGIE RENOUVELABLE AU QUÉBEC

- Comme partout ailleurs, l'approvisionnement en électricité reflète une volonté politique
- On récolte aujourd'hui les fruits d'une vision
- Grande hydro, petite hydro et éolien sont complémentaires
- Nous possédons un savoir-faire unique et exportable, autant en hydro qu'en éolien
- L'énergie renouvelable est un levier de développement économique régional



UN MODÈLE D'AFFAIRES DURABLE

NOTRE MISSION

An aerial photograph of a large dam and reservoir. The reservoir is a deep blue color, surrounded by a concrete dam structure. The surrounding landscape is lush green with dense forests. A road and power lines are visible on the right side of the dam. The sky is clear and blue.

NOTRE MISSION EST D'ACCROÎTRE NOTRE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE GRÂCE À DES INSTALLATIONS DE GRANDE QUALITÉ, DÉVELOPPÉES ET EXPLOITÉES DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DANS L'ÉQUILIBRE DES MEILLEURS INTÉRÊTS DES COMMUNAUTÉS HÔTES, DE NOS PARTENAIRES ET DE NOS INVESTISSEURS.

UN MODÈLE D'AFFAIRES DURABLE

ACCEPTABILITÉ SOCIALE
DES PROJETS ET
RETOMBÉES SOCIO-
ÉCONOMIQUES POUR
LES COMMUNAUTÉS
ET NOS PARTENAIRES

**RESPECT DE
L'ENVIRONNEMENT**
ÉVITER, MINIMISER,
ATTÉNUER OU
COMPENSER TOUT
IMPACT SUR
L'ÉCOSYSTÈME
ENVIRONNANT

**RENTABILITÉ
DE L'ENTREPRISE**
STABILITÉ ET
CROISSANCE DES
DIVIDENDES VERSÉS
À NOS ACTIONNAIRES

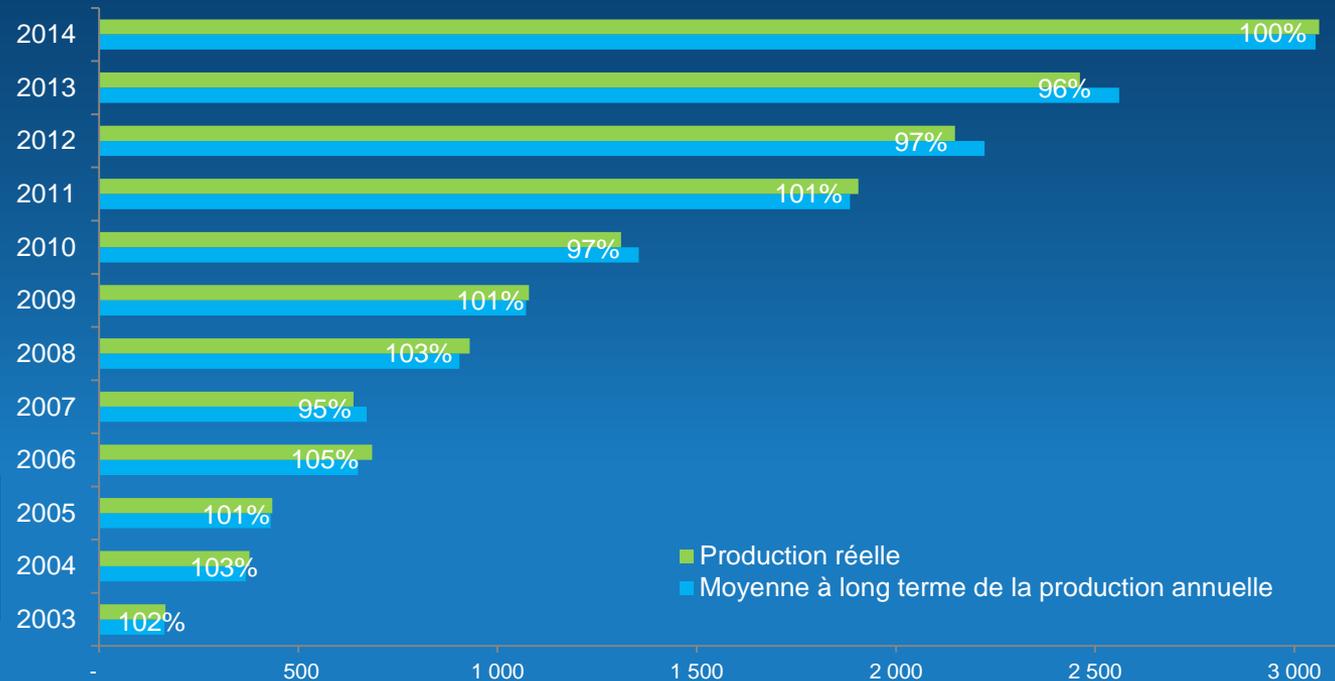




PRODUCTION PRÉVISIBLE

UN INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE EST LA PRODUCTION DE CHAQUE SITE RELATIVEMENT À SA MOYENNE À LONG TERME

DEPUIS 2003 :
99 %



ÉQUILIBRE RISQUE-RENDEMENT

RELATION RISQUE-RENDEMENT



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT ET D'ACQUISITION

- CONSOLIDATION DE NOTRE POSITION DE CHEF DE FILE AU CANADA
- IMPLANTATION DANS DE NOUVEAUX MARCHÉS-CIBLES À L'INTERNATIONAL

NOTRE GRANDE FORCE: UN PARTENAIRE DE CHOIX

23 MW



UMBATA FALLS

ONTARIO

COENTREPRISE 49-51
AVEC LES OJIBWAYS DE LA
PREMIÈRE NATION DE PIC
RIVER

50 MW



KWOIEK CREEK

COLOMBIE-
BRITANNIQUE

COENTREPRISE 50-50
AVEC LA BANDE INDIENNE
DE KANAKA BAR

25 MW



VIGER-DENONVILLE

QUÉBEC

COENTREPRISE 50-50
AVEC LA MRC DE RIVIÈRE-DU-
LOUP

150 MW



MESGI'G UGJU'S'N

QUÉBEC

COENTREPRISE 50-50
AVEC LES PREMIÈRES NATIONS
MI'GMAQ DE LA GASPÉSIE

31 MW



SM-1

QUÉBEC

COENTREPRISE 50-50
AVEC LE RÉGIME DE RENTES
DU MOUVEMENT DESJARDINS

UN INVESTISSEMENT DE QUALITÉ

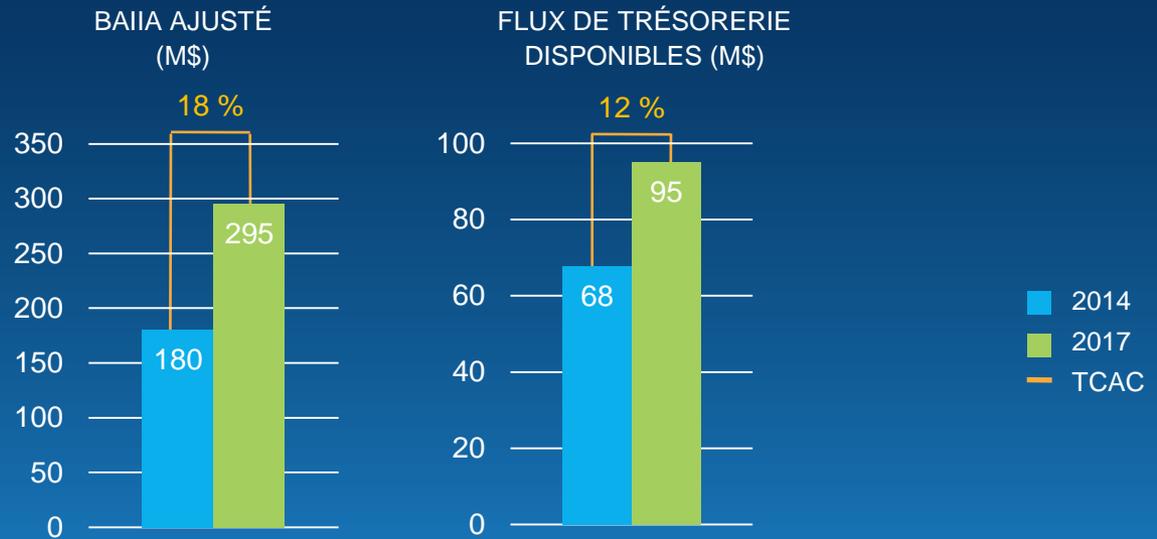


IMPORTANTES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

CES PROJETS REPRÉSENTENT UNE CROISSANCE DE 27 % PAR RAPPORT À NOTRE PUISSANCE INSTALLÉE BRUTE ACTUELLE DE 1 194 MW

PROJETS AVEC CAÉ		LIEU	PUISSANCE INSTALLÉE BRUTE (MW)	COÛTS DE CONSTRUCTION ESTIMÉS (M\$)	FINANCEMENTS DE PROJETS ESTIMÉS (M\$)	MISE EN SERVICE
TRETHEWAY CREEK		C.-B.	21,2	111,5	réel 92,9	2015
BOULDER CREEK		C.-B.	25,3	119,2	}370,0	2016
UPPER LILLOOET RIVER		C.-B.	81,4	315,0		2016
BIG SILVER CREEK		C.-B.	40,6	216,0	150,0	2016
MESGI'G UGJU'S'N (MU)		QC	150,0	340,0	280,0	2016
			318,5	1 101,7	892,9	

CROISSANCE MESURABLE



CES PROJECTIONS REFLÈTENT LA MISE EN SERVICE DES CINQ PROJETS PRÉSENTEMENT EN CONSTRUCTION. ELLES NE TIENNENT PAS COMPTE D'ACQUISITIONS ÉVENTUELLES OU D'AUTRES OCCASIONS DE DÉVELOPPEMENT QUI POURRAIENT ENGENDRER DES PRODUITS ET DES FRAIS ADDITIONNELS.

AXES STRATÉGIQUES DE CROISSANCE

CONSOLIDER NOTRE POSITION DE CHEF DE FILE AU CANADA

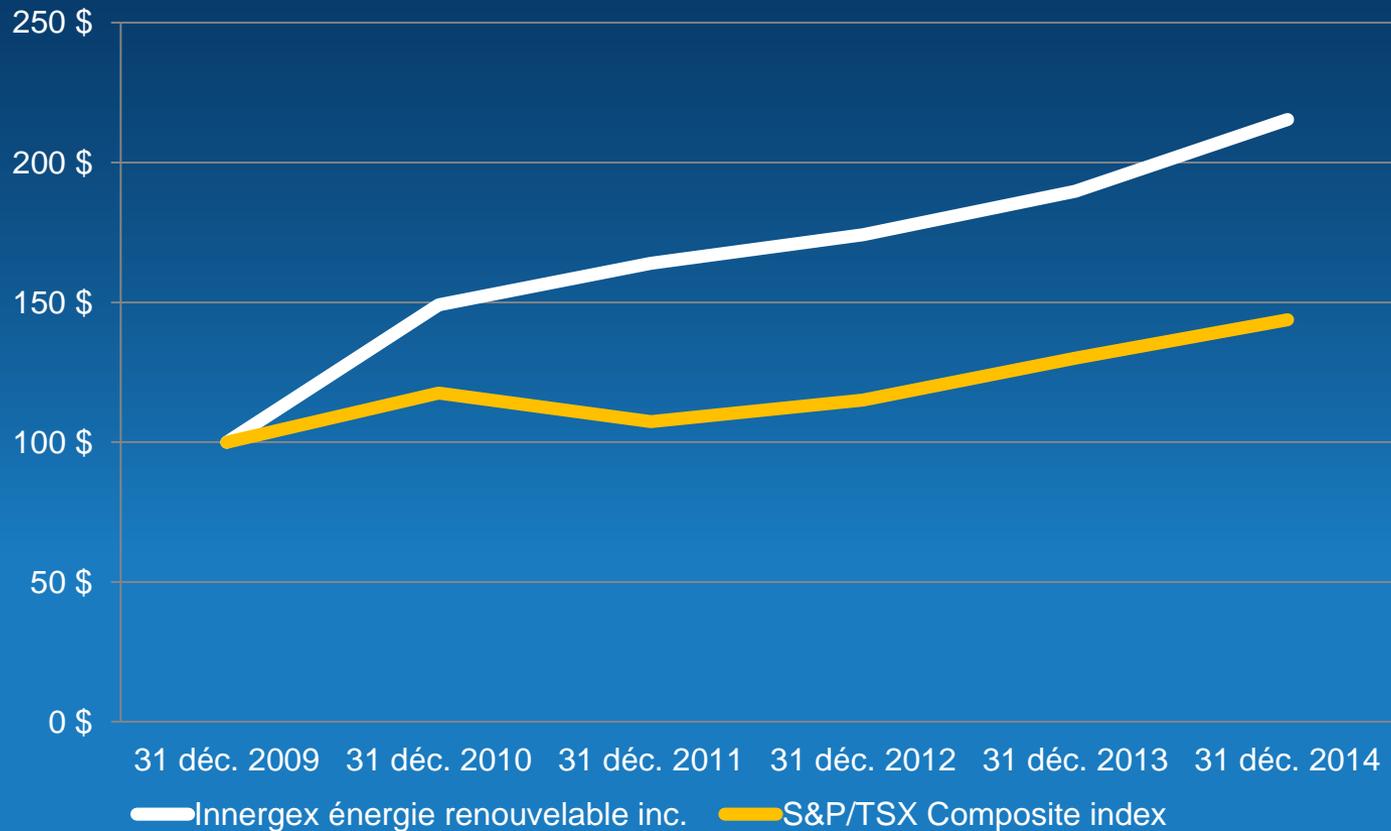
DÉVELOPPER UNE PRÉSENCE INTERNATIONALE

FAIRE PROGRESSER NOS PROJETS POTENTIELS

- MISER SUR LE PARTENARIAT, AVEC DES PREMIÈRES NATIONS ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES
- MISER SUR DES CONTRATS NÉGOCIÉS DE GRÉ À GRÉ
- DEMEURER PRÊTS À RÉPONDRE À DES APPELS D'OFFRES

RECHERCHER DES OCCASIONS DE FUSIONS-ACQUISITIONS

NOTRE RENDEMENT TOTAL SE COMPARE FAVORABLEMENT



QU'OFFRE INNERGEX?

UN ATTRAYANT RENDEMENT AJUSTÉ AU RISQUE

CONTEXTE
MACRO-
ÉCONOMIQUE
FAVORABLE

MODÈLE
D'AFFAIRES À
FAIBLE RISQUE

DIVIDENDE
STABLE ET
CROISSANT À
LONG TERME




QUESTIONS?

WWW.INNERGEX.COM

INNERGEX